N°2194

Entrée le 30.04.2025 Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 04.06.2025

Président de la Chambre des Députés (s.) Claude Wiseler

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ D
Ministère du Logement

LE GOUVERNEMENT Luxembourg, le 02.05.2025

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURÚ

(s.) Claduce Wiselei

(s.) Claduce Wi

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire

Département du logement

Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 30 avril 2025

Dossier suivi par : Aline Weber ☎247-74884 ☑ aline.weber@ml.etat.lu

Objet : Question parlementaire n° 2194 du 4 avril 2025 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Gestion locative sociale de la Caritas ».

Madame la Ministre,

En date du 4 avril 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au mercredi 4 juin 2025, étant donné qu'il s'agit de multiples questions qui nécessitent la collecte d'éléments de réponse supplémentaires. Pour cette collecte, je dépends pour partie de contributions externes qui sont en cours d'élaboration.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire

(s.) Claude MEISCH



Département du logement